

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **2 juillet 2019** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Jonathan Gill  
Siège #4 - Simon Bourgault

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**01- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-07  
90

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2019-07  
91

**03.01 - Séance ordinaire du 3 juin 2019**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### **04 - LÉGISLATION**

**2019-07  
92**

##### **04.01 - Avis de motion - Code d'éthique et de déontologie des élus**

Avis de motion est donné par la conseillère Marjolaine Leblanc, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement concernant le code de d'éthique et de déontologie des élus.

La présentation du projet de règlement sera faite à la séance du conseil du 6 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2019-07  
93**

##### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Rémi Vaillancourt d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 13 602,60 \$ (incluant un crédit de 91,93 \$ de Jacques Caron Enr.)

- 6 624,47 \$ payable par chèques;
- 7 070,06 \$ payable par dépôts directs

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Tous ont apposé leurs initiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-07  
94**

##### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu

- que les comptes du mois de juin 2019, au montant total de 71 673,38 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	54 159,52 \$
• Salaires nets versés	11 645,96 \$
• Remises d'employeur	5 867,90 \$
• Total	71 673,38 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-07  
95

**05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Karine Godbout et résolu d'accepter les journaux généraux suivants:

Journal général # EJ-05-20 à EJ-05-25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-07  
96

**05.04 - Avis de motion - politique de gestion des comités**

Avis de motion est donné par la conseillère Karine Godbout, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, d'une politique concernant la gestion des comités.

La présentation de la politique se fera également lors d'une séance ultérieure du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-07  
97

**05.05 - Refinancement d'un montant de 141 800 \$ relatif à un emprunt échéant le 28 octobre 2019**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marjolaine Leblanc

**ET APPUYÉ PAR :** Rémi Vaillancourt

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-07  
98

**05.06 - ENTENTE DE REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ISLET, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-**

**ADALBERT, DE L'OFFICE MUNICIPAL  
D'HABITATION DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET, DE  
L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-  
JEAN-PORT-JOLI, DE L'OFFICE MUNICIPAL  
D'HABITATION DE SAINT-PAMPHILE, DE L'OFFICE  
MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ROCH-DES-  
AULNAIES, DE L'OFFICE MUNICIPAL  
D'HABITATION DE SAINTE-LOUISE-DES-AULNAIES,  
DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE  
SAINTE-PERPETUE (L'ISLET), DE L'OFFICE  
MUNICIPAL D'HABITATION DE TOURVILLE ET DE  
L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-  
AUBERT**

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de L'Islet, l'Office municipal d'habitation de Saint-Adalbert, l'Office municipal d'habitation de Saint-Damase-de-L'Islet, l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli, l'Office municipal d'habitation de Saint-Pamphile, l'Office municipal d'habitation de Saint-Roch-des-Aulnaies, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Louise-des-Aulnaies, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Perpétue (L'Islet), l'Office municipal d'habitation de Tourville et l'Office municipal d'habitation de Saint-Aubert ont demandé l'autorisation du ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités de L'Islet, de Saint-Adalbert, de Saint-Damase-de-L'Islet, de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-Pamphile, de Saint-Roch-des-Aulnaies, de Sainte-Louise-des-Aulnaies, de Sainte-Perpétue (L'Islet), de Tourville et de Saint-Aubert un projet d'entente de regroupement des DIX (10) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de L'Islet, l'Office municipal d'habitation de Saint-Adalbert, l'Office municipal d'habitation de Saint-Damase-de-L'Islet, l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli, l'Office municipal d'habitation de Saint-Pamphile, l'Office municipal d'habitation de Saint-Roch-des-Aulnaies, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Louise-des-Aulnaies, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Perpétue (L'Islet), l'Office municipal d'habitation de Tourville et l'Office municipal d'habitation de Saint-Aubert présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Proposé par : Rémi Vaillancourt

Appuyé par : France Thibodeau

et résolu sur recommandation du comité exécutif.

Le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de L'Islet, l'Office municipal d'habitation de

Saint-Adalbert, l'Office municipal d'habitation de Saint-Damase-de-L'Islet, l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli, l'Office municipal d'habitation de Saint-Pamphile, l'Office municipal d'habitation de Saint-Roch-des-Aulnaies, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Louise-des-Aulnaies, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Perpétue (L'Islet), l'Office municipal d'habitation de Tourville et l'Office municipal d'habitation de Saint-Aubert suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-07  
99

**05.07 - Demande de dons pour le Grand défi Pierre Lavoie de la Ministre Marie-Eve Proulx**

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Eve Proulx, Députée de Côte-du-Sud et Ministre déléguée au Développement économique régional participe à la 1<sup>e</sup> édition du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière amasse des dons pour financer des projets favorisant les saines habitudes de vie auprès des élèves de l'école de Saint-Cyrille;

IL EST PROPOSÉ PAR : France Thibodeau

ET APPUYÉ PAR : Marjolaine Leblanc

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert accorde un don de 100 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Messieurs Langis Gamache et Bertrand Galipeau viendront rencontrer le directeur incendie mardi le 9 juillet pour la présentation du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le directeur mentionne que plusieurs pompiers font de la représentation pour la municipalité dans différents événements. Pour donner suite à plusieurs demandes des pompiers, le directeur incendie demande si le conseil était d'accord à payer 50 % des habits (pantalon cargo, chandail ou chemise avec grade ainsi qu'un manteau) nécessaires à cet effet. À ce jour, les pompiers actuels avaient défrayé eux-mêmes pour l'achat de vêtements. Une demande de budget a été demandée au directeur incendie afin de valider si le conseil ira de l'avant avec cette proposition.

**07 - RÉSEAU ROUTIER**

**07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

Le calcium a été épandu à la mi-juin sinon, rien à signaler.

2019-07  
100

**07.02 - Club de motoneiges - Détour accordé à l'hiver 2018-2019**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert a donné

l'autorisation de circuler sur la Route du Sault pour environ 2,5 km vers le Pont Couvert pour ensuite utiliser le 4e Rang Est sur toute sa longueur;

ATTENDU QUE ce droit de circuler était valide pour la saison 2018-2019 ou temporairement jusqu'à l'obtention de l'autorisation du Ministère de l'Énergie et Ressources Naturelles d'utiliser les terres publiques;

IL EST PROPOSÉ PAR : France Thibodeau

ET APPUYÉ PAR : Karine Godbout;

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert demande au Club Motoneige l'Escale de Saint-Pamphile l'état de la situation pour la saison 2019-2020 puisqu'il ne désire pas renouveler l'autorisation de l'an dernier à cause des risques pour la sécurité des usagers de la route.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **07.03 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets d'amélioration par circonscription électorale**

Le dépôt de la demande dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - volet projets d'amélioration par circonscription électorale doit être fait avant le 12 juillet prochain.

### **07.04 - Résultat de l'ouverture des soumissions des chemins d'hiver**

Le maire souligne que nous avons reçu 2 soumissions. La plus basse étant non-conforme et la plus haute étant à 40 % plus élevé que l'estimation faite dans le cadre de l'appel d'offres. Nous attendons un avis juridique de nos procureurs dans ce dossier.

**2019-07  
101**

### **07.05 - Caméras pour le garage municipal**

ATTENDU QUE nous avons eu du vandalisme sur la niveleuse;

ATTENDU QUE depuis peu, nous avons également un réservoir à diesel;

ATTENDU QUE les divers conteneurs sont également visés par des actes de vandalisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : France Thibodeau

ET APPUYÉ PAR : Rémi Vaillancourt

QUE le conseil municipal autorise l'installation de caméras de surveillance avec enregistreur au garage municipal au coût de 2 014,72 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant**

Absent.

### **08.02 - Point d'information - Environnement**

Le montage vidéo du projet pilote de traitement mécano biologique a été présenté.

### **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

Le lancement de la nouvelle politique MADA a été fait le 5 juin dernier et environ 25 personnes étaient présentes. Ce fut un beau succès et madame France Nadeau du Carrefour Action Municipale et Famille était très heureuse des résultats.

#### **09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant**

Ce dernier demande au conseil s'il voit un inconvénient à ce qu'il apporte son aide aux filles du terrain de jeux même si ce n'est pas son dossier. Le conseil ne voit pas de problème mais des discussions se tiendront à ce sujet éventuellement.

En ce qui a trait à la politique familiale, le travail pour la mise à jour de la politique est débuté avec madame France Nadeau.

En septembre, le comité désire faire une journée familiale et souligner également les nouveaux arrivants. Différentes activités seront organisées. La publicité sera faite par l'entremise de l'Écho d'en Haut.

#### **09.03 - Étude sur le logement dans la MRC de l'Islet**

La directrice explique que la MRC de L'Islet entreprend une étude sur le logement. Une demande d'informations a été déposée à la municipalité ce matin.

### **10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant**

Une rencontre se tiendra dans les prochaines semaines. Il faut toutefois souligner que l'organisme a reçu une subvention pour un emploi d'été à l'administration. De plus, le passage de monsieur Bernard Généreux pour un montage vidéo démontrant les services a été très apprécié.

2019-07  
102

#### **10.02 - Adhésion au projet diagnostic visant à identifier et évaluer les besoins et les possibilités de coopération entre les municipalités du Sud de l'Islet**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du guide de l'Aide

financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Saint-Omer, Saint-Pamphile, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue et Tourville désirent présenter un projet de diagnostic visant à identifier et évaluer les besoins et les possibilités de coopération dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu que le conseil municipal de Saint-Adalbert :

- S'engage à participer au projet diagnostic visant à identifier et évaluer les besoins et les possibilités de coopération et d'assumer une partie des coûts (maximum de 1 509 \$);
- Autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- Nomme la MRC de L'Islet organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **11 - TOURISME**

### **11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Rien à signaler.

## **12 - LOISIRS ET CULTURE**

### **12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant**

Simon était absent mais Normand Caron mentionne qu'il ira vérifier la toiture de la salle avec Eric Chouinard cette semaine. Il a déjà discuté du dossier avec lui.

### **12.02 - Point information - Loisirs, Jonathan Gill, représentant**

Absent.

**2019-07  
103**

### **12.03 - Appui moral - Médiathèque Ste-Perpétue**

ATTENDU QUE la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud dans la MRC de L'Islet a comme objectifs :

- S'appuyer sur les besoins territoriaux et régionaux;
- Doter la MRC de L'Islet d'une infrastructure durable;
- Établir des partenariats avec les intervenants déjà présents dans les domaines culturel, social et communautaire.

ATTENDU QUE la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud déposera diverses demandes d'aide financière afin de mettre en place ce projet à l'intérieur de l'église de Sainte-Perpétue;

IL EST PROPOSÉ par Marjolaine Leblanc

ET APPUYÉ PAR Rémi Vaillancourt :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert donne son appui moral dans le projet de réalisation de la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud dans la MRC de L'Islet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **14 - VARIA**

Aucun sujet

### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Rémi Vaillancourt , et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

---

René Laverdière, maire

---

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. trés.